



## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU LUNDI 22 JANVIER 2024

Le lundi 22 janvier 2024, à 19h00, les membres de l'Association TENNIS CLUB DE MELUN VAL DE SEINE se sont réunis au club, situé Avenue de la 7eme Division Blindée Américaine 77000 MELUN, en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la Présidente, madame Audrey MERLIN. Cette convocation a été réalisée par voie d'affichage dans les locaux de l'association ainsi que par un mail adressé à tous les adhérents en date du 4 janvier 2024.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres actifs et les membres du Comité Directeur.

Monsieur Jaky Méjane, Président de l'USM est présent.

Monsieur Noël BOURSIN, adjoint au Maire de Melun chargé des sports, de la jeunesse, des loisirs, de la citoyenneté et de la vie associative, est présent.

L'Assemblée est présidée par Madame Audrey MERLIN, Présidente de l'association.

Elle est assistée d'un secrétaire de séance, Monsieur Hervé BRISSET, Secrétaire Général de l'association.

Après avoir déclaré l'Assemblée Générale ouverte, le Secrétaire Général rappelle l'ordre du jour suivant :

### Ordre du jour :

- 1 - Approbation du PV de l'AG du 16 janvier 2023.
- 2 - Rapport moral de la Présidente.
- 3 - Rapport d'activités de la saison 2022/2023.
- 4 - Rapport financier de la saison 2022/2023 et budget prévisionnel 2023/2024.

5 - Approbation du bilan financier 2022/2023 et du budget prévisionnel 2023/2024.

6 – Projets 2023/2024.

7 - Questions diverses.

8 - Election du Bureau Exécutif

### **1- Approbation du PV de l'AG du 10 janvier 2022.**

Le secrétaire demande de procéder au vote du PV d'Assemblée Générale du 16 janvier 2023.

Le PV est approuvé à l'unanimité.

### **2 - Rapport moral de la Présidente. (Annexe 1)**

La lecture du rapport est faite par la Présidente.

La Présidente Audrey Merlin remercie les membres du club de leur présence et procède aux remerciements d'usage et remercie tout particulièrement Hervé Brisset qui a décidé de démissionner de sa fonction d' élu au Bureau Exécutif pour se consacrer exclusivement à son poste de Directeur du TCM.

Audrey rappelle les objectifs fixés et informe du développement important du TCM et de la nécessité de conduire les affaires du club de manière plus professionnelle pour être plus performant en augmentant la qualité et la compétence dans tous les rouages de l'Association.

C'est la mission d'Hervé à la direction du club.

Audrey informe des bons résultats financiers totalement en phase avec le budget prévisionnel et insiste sur l'importance de disposer de finances saines au regard des ambitions importantes que le club se fixent.

### **3 - Rapport d'activités de la saison 2022/2023. (Annexe 2)**

Le Directeur du club fait la lecture du rapport d'activités.

Hervé Brisset rappelle les objectifs fixés.

Hervé Brisset développe sur les thèmes précités en revenant auparavant sur la saison sportive 2023, sur l'équipe pédagogique et sur les évènements marquants de la saison dernière.

Hervé revient sur le projet des Padels et communique sur les étapes de la construction.

Un point est fait sur les installations, le club house et le bâtiment.  
Hervé confirme les axes de la politique sportive, précise les actions spécifiques, rend compte de l'enquête de satisfaction et de la communication.  
Il est précisé que 2024 est une année Olympique ainsi que les actions qui seront organisées.  
De nouveau un appel est fait vers les bénévoles.

Hervé conclut sur le rayonnement et l'image du TCM à l'extérieur.

#### **4 - Rapport financier de la saison 2022/2023. (Annexe 3)**

Monsieur Christian Dubois, Trésorier adjoint, présente le rapport financier. Il est mis à disposition de tout membre qui le demande.

Christian procède à la présentation des comptes de la saison passée et du budget prévisionnel. Monsieur Patrice BRETON notre expert-comptable est présent et peut répondre à toute question.

#### **5 - Approbation du bilan financier 2022/2023 et du budget prévisionnel 2022/2023.**

Il est procédé au vote du bilan financier et du budget prévisionnel.  
Le bilan financier et le budget prévisionnel sont approuvés à l'unanimité.

#### **6 – Projets 2023/2024 :**

Des précisions sont apportées sur le Projet Padel et le développement du club.

#### **7 - Questions diverses :**

Cédric Miot demande que les balles soient renouvelées plus souvent.  
Il est précisé que le Comité Directeur se réunira le 7 février pour notamment arrêter la politique tarifaire des Padels.

#### **8 - Election du Bureau Exécutif.**

Il est procédé au remplacement de trois membres sortants du Comité Directeur.  
Quatre membres se portent candidats :  
Romain Adjamidis, Laura Brouard, Marion Brouzes et Philippe Prades.  
Après un vote des membres présents, Romain, Laura et Marion sont élus.

Le Comité Directeur se réunit pour élire le nouveau Bureau Exécutif :

Audrey MERLIN seule candidate au poste de Présidente est élue à l'unanimité.

Hervé BRISSET démissionnaire, Christian DUBOIS seul candidat au poste de Secrétaire Général est élu à l'unanimité.

Tania MARASCALCHI seule candidate au poste de Trésorière est élue à l'unanimité.

Florence BEUF est démissionnaire de son poste de Secrétaire Général adjointe et n'est pas remplacée.

Sont donc élus au Bureau Exécutif du Tennis Club de Melun :

- Présidente : Audrey MERLIN.
- Secrétaire Général : Christian DUBOIS.
- Trésorière : Tania MARASCALCHI.

Clôture de l'Assemblée Générale.

Tout le monde se retrouve pour le pot de l'amitié.

Il est dressé le présent procès-verbal d'Assemblée Générale par le Secrétaire Général, monsieur Christian DUBOIS, signé par le nouveau Bureau Exécutif élu : Audrey MERLIN, Présidente de l'association, Christian DUBOIS, Secrétaire Général et Tania MARASCALCHI Trésorière.

A Melun, le 26 janvier 2024.

Audrey MERLIN

Christian DUBOIS

Tania MARASCALCHI

Présidente

Secrétaire Général

Trésorière

